



Bilan de la négociation du 15 Juin au siège de la DIRCE qui a conduit à la suspension de l'action jusqu'à la rencontre ministérielle calée pour l'instant au 29 juin.

Sur les pertes de réseaux, la prise en compte de la détresse des agents qui sont dans l'expectative des transferts est bien comprise par la direction qui n'a pas de levier d'action sur ces choix politiques.

A6/A7, A la demande de la CGT le préfet de région recevra les OS de la DIRCE pour une entrevue avant la fin de la concertation du comité de pilotage

Pénibilité: Bonification pas beaucoup d'avancée mais **des idées d'annulation de la décote ou de prime de départ...**

PTETE, les décisions tardent déjà depuis trop longtemps malgré les bonnes intentions du ministère, Sur l'ouverture à toute la filière Exploitation **renvoi aux discussions nationales**

RIFSEEP, on est toujours dans l'attente de l'arbitrage inter-ministériel

modalités, il y aura une concertation locale et un passage en CT pour les cotations de postes qui sont passés au RIFSEEP au 1er janvier 2016

PPCR, Pour la promo des **CEE qui occupent les fonctions de CEE en C3**; ce sera encore à discuter

Les promotions d'AE à AES se feront dans les règles du %

Sur la **perte indiciaire: pas de proposition et la DGAFP** assure que c'est marginal alors que c'est 50% à la DIRCE

Sur la **perte indemnitaire**; uniquement une **mesure transitoire « plan de requalification »** mais pas de pérennité

Restrictions médicales: avancée à la DRH par une mise en place d'**indemnité différentielle** mais pas de chiffrage

Perte de rémunération consécutive à la refonte du DOPIA, ou autre modification d'organisation, on est dans l'attente de l'indemnité différentielle mais il y a aura une compensation.

Sur ces sujets, la prochaine rencontre ministérielle aura lieu le 29 juin 2016 voire plus tôt !!!

Priorités du pôle RH: la reprise des 42 minutes du jour de Pentecôte sera effective

La prise en compte des **AE et CEE** ressortant de la **CAP de la DIRCE** il manque **2 ou 3 DDT** qui seront recontactés par la directrice

La **subvention des restaurants administratifs** sera décidée que Mâcon aura répondu pour accorder une subvention exceptionnelle afin que **le reste à payer soit identique pour l'ensemble des agents** (Il n'est pas possible de bénéficier des tickets restaurants)

Effectifs, rien sur l'augmentation des recrutements: Toujours dans l'attente des ARL, **chaque DIR a eu un tiers de sa demande pour l'instant**

Vacataires, Les vacataires sont bien dans la bonne forme des contrats de droit public pas possible HS pour nos vacataires, seule la récupération.

Harmonisation à 1,5 fois le SMIC, la DIR est favorable sous réserve de la vérification des entraves du contrôleur budgétaire local avec la prise en compte de la **spécificité à 1,75 pour les CEI à forte contraintes** avec dotation supplémentaire EPI collectif, la CGT demande par ailleurs des mois vacataires supplémentaires vu l'effectif en baisse

Protection fonctionnelle, il y aura un **accompagnement hiérarchique** lors des dépôts de plainte
Il y aura une **politique de balayage** y compris une phase de curatif et le **budget sera abondé** mais en sous traitance « aspiratrice » car l'entretien du matériel est trop cher

PRAP: la démarche est portée par la direction mais le calendrier est reporté à la prochaine réunion des chefs de CEI prochaine **formation en septembre**, réunion des **chefs de CEI en novembre**

Parcs: **engagement** de la direction de faire remonter la **demande sur le recrutement d'OPA** à pour la préservation partielle des ateliers

Niveau 2 reconnaissance en sur-effectif: il y aura une **analyse des situations** pour garantir le service fait perdu

Plage horaire du vendredi de La Villardière la **direction est en train d'objectiver**,

Heures écartées et les déplacements domicile-chantier, la CGT a obtenu un **espace de négociations programmé le 29 juin** pour l'examen du toilettage du RI

Rémunération des RI, il y aura quelque chose d'écrit dans l'été

Dimensionnement des CEI constat de la diminution des effectifs et les garanties minimales ou dérogations seront respectées

Le minimum de **1 chef d'équipe et 4 agents à Pierrefitte sur Loire** sera maintenu jusqu'à la concession de la RCEA. Le dimensionnement environnement sera lié au projet de contrat de concession.

Travaux sur le réseau, réalisés par des tiers, il n'y aura pas de surveillance totale du chantier par le, mais les autorisations de travaux mentionneront l'implication de la DIR en terme de contrôle (SIR ou les CEI)

Communication à Lyon Une **rencontre** sur le climat social sera organisée **le 21 juin**, chef de SREX, de District, de CEI, annulation des nuits programmées ce jour là, et calibrage d'une représentativité aux alentours de 15 agents, et les OS seront invitées

Climat social - Modalités diverses – Anticipation de la réorganisation à Lyon

Contexte 2016 : peu de possibilité de coupure négociée cette année à la Métro donc beaucoup de missions en même temps et objectif de réduction du nombre de nuits

Le repos au cours de la nuit, la rémunération à partir de la 26ème nuit, l'heure et demi à faire le matin, feront l'objet de négociations ultérieures.

Mais déjà :

Pas d'obligation de 4 nuits

Il est reconnu que Repos de 20 minutes est trop juste et sera revu

Des discussions seront menées avec les personnels

Charge de travail des Chefs de CEI, la direction reconnaît que la plupart des notes concerne l'exploitation, et qu'elle prend conscience de la pression sur les Chefs de CEI

Tous les sujets locaux n'ont pas été évoqués, la CGT a rappelé en fin de séance que le revendicatif présenté dans les instances statutaires est toujours d'actualité